

9ÈME POINT DE L'ORDRE DU JOUR LES PROCHAINES ÉTAPES



CARD

COALITION for AFRICAN
RICE DEVELOPMENT

Défis de la phase 2 de la CARD

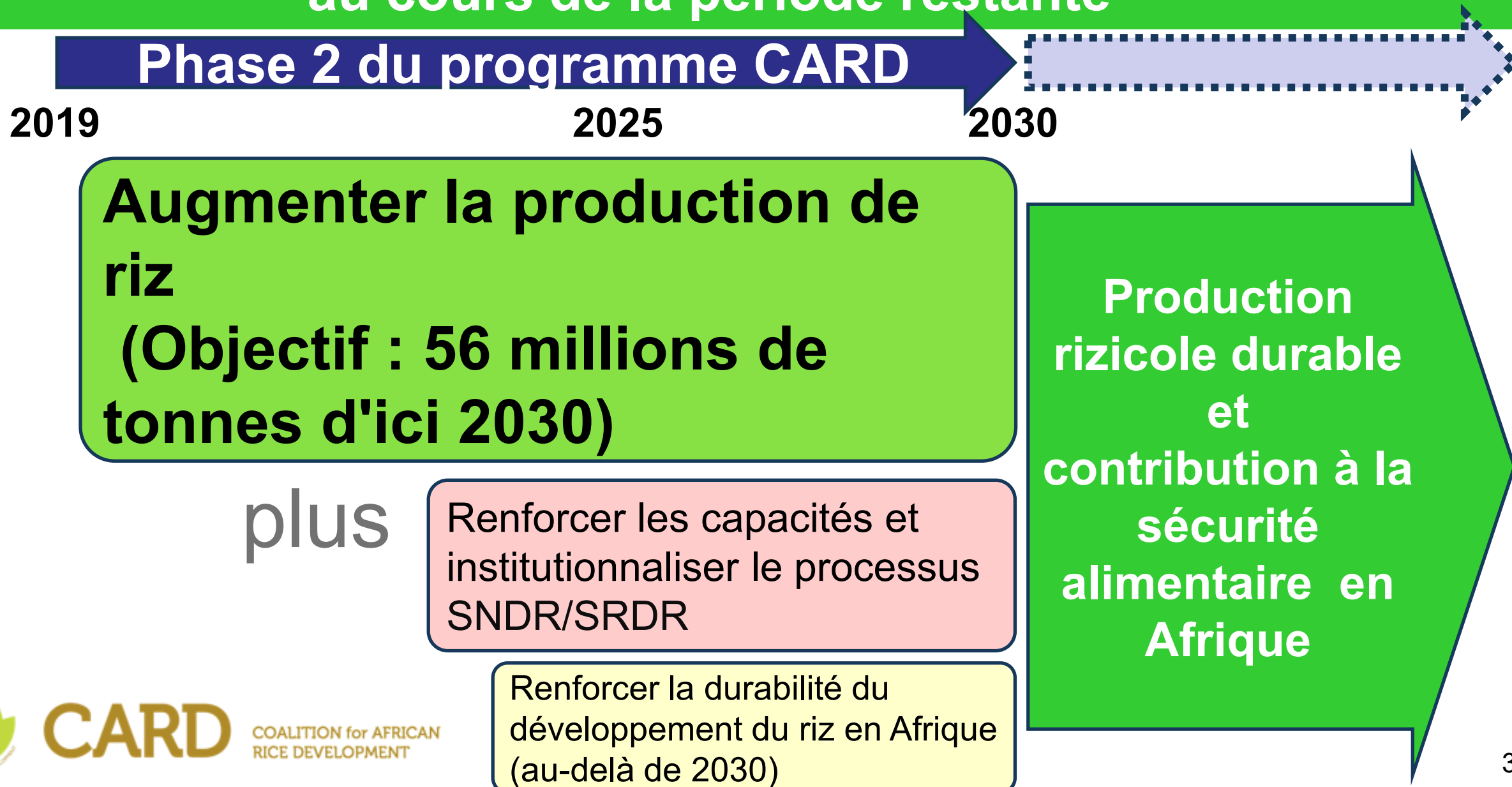
Accélérer l'augmentation de la production de riz grâce à la mobilisation des ressources

- Progrès : rythme de progression pas en bonne voie
 - ✓ Objectif de la phase 2 du CARD : 56 millions de tonnes (2030)
 - ✓ Niveau de production : 37 millions de tonnes (2023)
- La mise en œuvre des activités de développement rizicole doit être accélérée et étendue grâce à la mobilisation des ressources

Promouvoir le développement durable du riz au-delà de 2030

- La phase 2 du CARD est au delà de la seconde moitié de sa durée.
- La demande en riz en Afrique subsaharienne continuera de croître de manière soutenue
- Dans une perspective à moyen et long terme, le développement durable du riz devrait être encouragé respectivement au niveau national, sous-régional et continental.

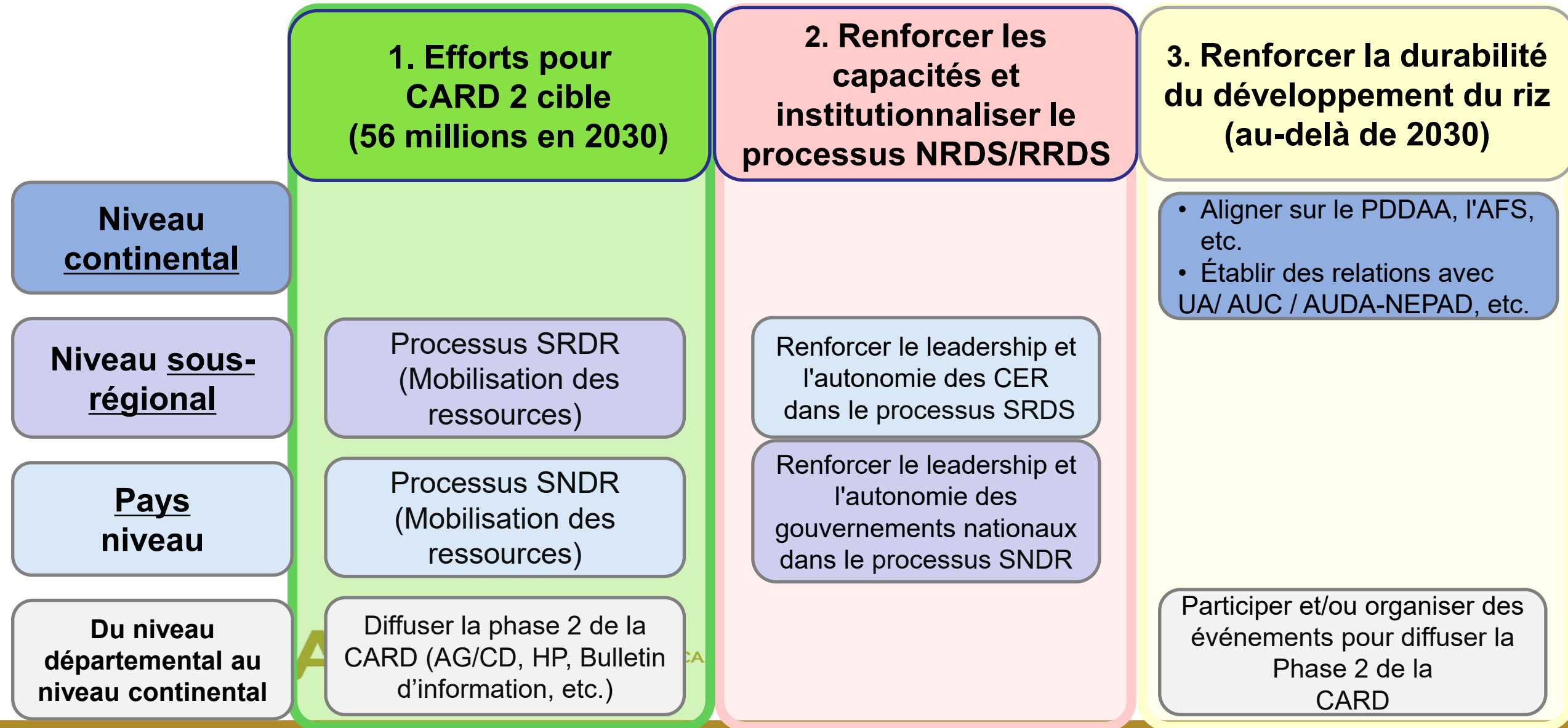
Ce que la phase 2 de la CARD devrait apporter au cours de la période restante



CARD

COALITION for AFRICAN
RICE DEVELOPMENT

Ce que la phase 2 de la CARD devrait accomplir au cours de la période restante



Actions possibles pour la mobilisation des ressources (Provisoire)

(1) Secrétariat du CARD

- ☐ Réunion des parties prenantes lors de la 10e Assemblée générale de la CARD et mesures de suivi avec les pays membres de la CARD
- ☐ Approcher d'autres parties prenantes potentielles

(2) Niveaux national et sous-régional (pays membres de la CARD, CER)

- ☐ Concrétiser les idées de projets avec le soutien des membres du CD et des PD
- ☐ Allocation budgétaire par les gouvernements nationaux, les CER
 - Afin de renforcer la durabilité, le groupe de travail de la SNDR devrait s'efforcer d'obtenir un financement public, même modeste, pour organiser des ateliers et mener à bien des projets
- ☐ Approche des agences externes potentielles
 - Discussions sur les plans de mobilisation des ressources lancées par le groupe de travail SNDR dans plusieurs pays. Le groupe de travail SNDR doit mener des actions continues avec le soutien du secrétariat de la CARD (approche des partenaires de développement, du secteur privé)

Actions possibles pour un développement durable du riz au-delà de 2030

(1) Au niveau national et sous-régional (pays membres de la CARD, CER)

- ☐ Renforcer le leadership et l'autonomie du groupe de travail sur les SNDR et des CER, et institutionnaliser le processus des SNDR/SRDR

(2) Secrétariat de la CARD

- ☐ Renforcer le partenariat avec les organisations continentales (CUA, UA-NEPAD, autres organisations ?) et les CER
- ☐ Créer un programme continental (Déclaration de Kampala sur le PDDAA) et des initiatives (ASBPP, autres initiatives ?)
- ☐ Y a-t-il des événements prévus au cours de l'année à venir ?



CARD

COALITION for AFRICAN
RICE DEVELOPMENT

**MERCI BEAUCOUP
POUR VOTRE ATTENTION**



CARD

COALITION for AFRICAN
RICE DEVELOPMENT